

donné lieu à des poncifs approximatifs sur une originalité bretonne parfois plus postulée que démontrée. Souhaitons que les recherches continuent. Ce beau livre est en outre une invitation à la promenade pour le grand public et un appel à mieux protéger ce patrimoine fragile.

Bruno et Manonmani RESTIF

Jean OLLIVRO. *Bretagne, 150 ans d'évolution démographique*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 366 p.

Au printemps 2005, les Presses Universitaires de Rennes ont publié, dans la collection «Espace et Territoires», un livre du géographe Jean Ollivro, professeur à l'université de Haute-Bretagne. Matériellement, il s'agit d'un ouvrage de 366 pages, plus 14 de cartes en couleur. Le corps du texte est illustré de 68 cartes, figures et tableaux et d'une centaine de photographies, dont plusieurs vues aériennes. La couverture est plaisante, la typographie sur papier mat est agréable, les cartes sont claires et parlantes. On regrette d'autant plus d'avoir à déplorer un trop grand nombre de coquilles, fautes d'accord, inversions de noms de communes ou de dates. Même les cartes sont touchées : le document central a oublié de donner leurs couleurs à deux communes (La Forêt-Fouesnant et La Baule), les cartes des densités communales en 1851 et 1999 (p. 34) ne comportent pas le golfe du Morbihan. C'est dommage.

Sur le fond, le lecteur éprouve également une déception en découvrant qu'il ne s'agit pas vraiment d'une étude démographique, avec les divers taux relatifs aux mouvements naturels, le détail des mouvements migratoires, les aspects structurels (âges, professions, instruction) ; ces points sont évoqués, mais à l'occasion. Le sujet du livre est en fait l'évolution du peuplement du territoire breton du milieu du XIX^e siècle à la fin du XX^e. Ceci dit, il le fait de manière approfondie.

L'ouvrage se compose d'une préface, d'un avant-propos, et de trois parties. Les deux premières analysent les mutations survenues au cours de la période. La première étudie l'urbanisation de la région, la seconde examine six autres critères de répartition. La troisième change de registre : l'auteur y présente d'abord un modèle explicatif, avec vérification de sa pertinence, y compris les exceptions ; puis, sur plus de soixante pages, il dresse un bilan – c'est le seul passage démographique –, en tire des conclusions pessimistes et propose des solutions. Un corps de près de mille notes de bas de page accompagne l'ensemble du texte. Une bibliographie de 340 titres fait suite à l'étude ; elle est suivie de cinq annexes : trois séries de cartes en couleur, des définitions et un tableau alphabétique communal avec population en 1851, 1999, éventuellement 2004, et rapport 1999/1851.

Pour la clarté du compte-rendu, on présentera en premier lieu un résumé et un commentaire communs aux deux premières parties, avant de faire de même pour la troisième. Du long avant-propos, on ne retiendra que la méthodologie et l'objectif. L'étude traite de l'évolution de la population bretonne de 1851 à 1999. Elle croise un temps long (149 ans) et un espace court (l'échelle communale) et repose pour l'essentiel sur un document central, une carte des variations de la population entre les deux dates. La comparaison court le risque d'ignorer tel ou tel élément propre aux 1 487 localités, mais l'objectif est d'apporter un éclairage sur une lame de fond qui a bouleversé le territoire breton. Le milieu du XIX^e siècle marque l'apogée d'un monde à dominante rurale assez clos sur lui-même et le début d'un extraordinaire mouvement de transformation provoqué par l'apparition simultanée de nouveaux moyens de transport (canal de Nantes à Brest, réseau routier amélioré, chemin de fer). À partir de cette date, la Bretagne connaît une mutation radicale qui touche l'économie, la société, la culture, l'identité. Le choix du recensement de 1851, par ailleurs très fiable, apparaît ainsi incontournable, tandis que 1999, terme global de l'étude, est l'année du dernier dénombrement «classique». La carte des variations permet d'éclairer l'évolution des territoires, de s'interroger sur les forces en action, le caractère inéluctable du processus, de proposer des solutions au «problème breton».

La première partie «Bretagne des villes, Bretagne des champs» concerne le développement des villes et son corollaire, le dépeuplement des campagnes, «élément majeur de la transformation de l'espace breton». La puissance du mouvement d'urbanisation tient en quelques chiffres :

– la proportion de citadins : 1 Breton sur 5 en 1851, 1 sur 4 en 1901, 1 sur 3 en 1954, 7 sur 10 en 1999 ;

– la taille des villes : en début de période, elles ne sont que dix au-dessus de 10 000 h, les plus importantes étant Nantes (103 000), Brest (78 000), Rennes (39 500) ; à la fin du XX^e siècle, elles sont quarante-cinq et les plus grandes, Nantes (310 000), Rennes (206 000), Brest (150 000) sont, avec une dizaine d'autres moins peuplées, à la tête d'agglomérations.

Jusqu'aux années 1950, l'essor profite d'abord aux centres des villes. Puis on assiste à une déferlante péri-urbaine qui s'accélère à partir de 1970 et encore de 1990, en raison d'une dissociation croissante entre travail et habitat. Les deux étapes suivent le calendrier des différents modes de déplacement : les transports en commun entraînent le développement de banlieues, l'automobile génère une urbanisation en nappe. Le phénomène provoque un bouleversement dans les communes concernées : lotissements, pression foncière, nouveaux modes de vie. Souvent antichambres de la ville voisine, certaines réussissent à devenir de véritables centres de peuplement. Sur un plan général, le dynamisme démographique est fon-

tion de la plus grande proximité des villes, notamment des plus grandes qui concentrent les emplois de décision et des fonctions supérieures.

Inversement, l'espace rural est en déprise sensible. Sont particulièrement touchées les petites communes rurales qui n'ont plus qu'entre le quart et le cinquième de leur population de 1851 (diminution relative) et les gros bourgs de 2 à 4 000 h qui ont perdu la moitié de leur population (diminution absolue). Elles sont particulièrement nombreuses dans un ovale de plus de 3 000 km² situé au centre ouest de la Bretagne. Divers phénomènes expliquent ou facilitent cette chute : la dispersion de l'habitat «premier facteur d'explication du déclin des campagnes», la constitution des bourgs «amorce du processus de polarisation qui conduit aux villes», le progrès agricole qui provoque l'exode et entraîne par contrecoup la disparition de l'artisanat et des services liés, la ruine des industries rurales (forges, tanneries, textile) par le développement de la production de masse et, plus globalement, la crise d'ensemble du monde rural dont le tissu se défait. Une dizaine de pages est consacrée à l'évolution de l'agriculture. Elle passe d'une agriculture familiale peuplante (le système de polyculture-élevage, apparu vers 1850 et qui dure un siècle) à des productions spécialisées, en partie hors-sol, effectuées par des «agriculteurs isolés, maillons individuels d'une chaîne agroalimentaire...». La première étape a provoqué un courant d'émigration continu, la seconde a vidé les campagnes en une génération. Par ailleurs, la mécanisation a changé le rythme des travaux, modifié les rapports à l'animal et bouleversé les paysages.

Sous le titre «Le jeu des dynamiques spatiales internes», la deuxième partie examine les évolutions secondaires, présentées par ordre d'importance.

La première est la littoralisation des populations bretonnes. L'Armor possède des atouts incontestables. L'agriculture y trouve des conditions plus favorables de production et de commercialisation. La mer est à l'origine de nombreuses activités : pêches diverses, ostréiculture, moulins à marée, sel ; ports de commerce ; ports de guerre avec arsenaux ; construction navale ; forges littorales. S'y ajoute une littoralisation passive, née d'une pratique hygiéniste du bord de mer, d'une périurbanisation littorale, de l'installation de retraités, du tourisme et des activités nautiques qui génèrent un peu d'habitat permanent. À l'inverse, l'Argoat ne dispose pas des avantages agricoles du bord de mer, a perdu l'essentiel de son domaine forestier, est défavorisé pour les échanges. À ces inconvénients s'ajoute, au cours de la période, une évolution défavorable de ses activités extractives (mines de fer et autres métaux, ardoisières, carrières) provoquant le départ des ouvriers. La densité inférieure y retarde les équipements. Si en 1905, le peuplement côtier de la Bretagne était déjà bien repérable, «à terme, c'est pratiquement 80 % de la population qui devrait vivre entre la mer et les quatre-voies».

La seconde met en relief l'opposition entre lieux d'échanges et territoires de confins. La rive nord de la Loire, équipée de divers terminaux, a vu la population de ses communes multipliée par 4,6. De même les villes en progression sont situées sur le tracé des voies express, du réseau ferroviaire et de ses principaux arrêts. La mise en place des nouveaux axes de communications a réorganisé dans un sens est-ouest les activités de la Bretagne, traditionnellement disposées nord-sud selon le réseau des vallées. Plus récemment, les auréoles périurbaines se sont développées selon la présence ou non de voies rapides et d'échangeurs. À l'opposé, l'éclatement du centre Bretagne en trois départements a accentué sa marginalisation ; d'ailleurs ce secteur a fourni la plus forte émigration bretonne. La séparation administrative avec la Loire-Atlantique a empêché Redon de profiter de sa situation intermédiaire entre Rennes, Nantes et Vannes. Cette marginalisation se retrouve dans des zones mal placées : régions de Pontrioux, Fougères, La Guerche... Toutefois quelques territoires connaissent un certain dynamisme, en raison de leur position de relais (Loudéac, gros centre de stockage frigorifique) ou de leur situation entre deux pôles : Saint-Brieuc entre Brest et Rennes, Guingamp entre Saint-Brieuc et Morlaix, etc. Le phénomène descend jusqu'aux gros bourgs. Les zones en crise sont celles qui ne sont situées ni au centre, ni entre-deux.

Autres oppositions dans la répartition du peuplement : nord et sud, est et ouest. Dès les années 1960, une ligne Brest-Chateaubriant sépare une zone nord de croissance ponctuelle d'une zone sud de croissance plus nette, avec ruban quasi ininterrompu de population du pays bigouden à l'estuaire de la Loire. Pourtant en 1851, la densité du nord est à peu près double de celle du sud. Plusieurs facteurs expliquent ce basculement : un relatif vide agricole au sud de la Bretagne, un plus grand développement du tourisme et surtout le processus d'industrialisation qui multiplie les usines de conserves de Nantes à la pointe de Bretagne, reconvertissant les forges d'Hennebont et Basse-Indre dans la fabrication de fer blanc. Il en résulte un bouleversement considérable de l'espace littoral et un essor démographique spectaculaire, marqué par le développement de gros bourgs et de petites villes. Inversement, le nord connaît un déclin relatif. Ses ports ne sont plus adaptés aux tonnages croissants des navires et n'ont plus de toiles à exporter, l'industrie ayant été ruinée par le colbertisme français ; par contre la côte sud offre des espaces plans permettant un étalement (Saint-Nazaire est créé en 1865). En outre la pêche hauturière du Goëlo et de la Rance est en déclin. Enfin la faible taille des communes constitue un frein au développement. De fait, c'est par le nord que la Bretagne a commencé à perdre des hommes : Côtes-d'Armor, puis Ille-et-Vilaine et Finistère nord.

Parallèlement, l'opposition grandit entre l'est et l'ouest de la Bretagne. En 1851, la Basse-Bretagne compte 1,2 million d'habitants (42 %), la Haute 1,6 (58 %) ; en 1999, les chiffres sont respectivement

de 1,5 (37,6 %) et de 2,5 (62,4 %), le glissement vers l'est étant surtout effectif depuis les années 1960. En outre, la Haute-Bretagne contient les deux principales villes, Nantes et Rennes, disposant de pouvoirs administratifs, industriels et tertiaires. Cet écart croissant trouve surtout son origine dans les politiques d'aménagement du territoire français qui, depuis les années 1960, ont grandement favorisé les deux villes : Nantes - Saint-Nazaire métropole d'équilibre française en 1964, Nantes et Rennes capitales régionales depuis 1982. Par ailleurs, les déconcentrations industrielles ont concerné essentiellement la Bretagne orientale. Inversement, la Bretagne occidentale, déjà touchée par un exode plus important, est défavorisée par le non prolongement des grands équipements routiers, ferroviaires, logistiques qui s'arrêtent à l'entrée du territoire breton et par la vision terrienne de l'aménagement du territoire qui se traduit par une carence en équipements maritimes.

Les conditions topographiques et pédologiques sont un autre facteur de différenciation. Les zones situées à une altitude supérieure à 240 m connaissent un déclin démographique, les régions de plaine une baisse moindre. Aujourd'hui, les « montagnes » bretonnes sont souvent des territoires à fonction touristique ou des espaces patrimoniaux. La seule exception à l'attractivité générale des zones basses concerne les espaces de lagunes et de marais, quelques zones hydromorphes, les lacs et étangs, secteurs fréquemment préservés (baie du Mont Saint-Michel, Brière, marais de Guérande). Le rôle de ces facteurs est observable sur des régions plus petites.

Un dernier paramètre concerne les espaces miniers dont l'évolution ne correspond pas toujours au schéma général. L'abondance de la matière première, sa qualité, l'état des techniques et du marché déterminent des calendriers variés de mise en exploitation, d'apogée ou de déclin. La production d'ardoises s'est maintenue à Maël-Carhaix (Côtes-d'Armor) jusqu'à la fin du xx^e siècle ; les mines de plomb argentifère de Pont-Péan ferment 35 ans après celles de Poullaouen ; les forges d'Hennebont cessent leur activité en 1966. L'influence de la géographie minière est surtout locale.

On ne peut qu'approuver le choix du recensement de 1851 comme point de départ de l'étude, celui de l'échelle communale, bien plus fine que les habituelles cartes cantonales, ainsi que celui de la Bretagne historique comme domaine d'investigation. Toutefois, on aurait aimé qu'au moins une fois, une distinction soit faite, en Bretagne orientale, entre la Haute-Bretagne et le pays nantais qui sont deux entités distinctes. Sinon, les analyses présentées dans ces deux parties sont très fouillées, avec de nombreux rappels historiques et des notations très intéressantes sur certains aspects, comme les conséquences culturelles de la mécanisation de l'agriculture. Quelques points sont pourtant gênants. D'une part, l'auteur est tel-

lement rempli de son sujet qu'il revient assez fréquemment sur un aspect abordé précédemment, avec des formulations différentes, la deuxième ou la troisième pouvant être la plus heureuse. D'autre part, même si l'avant-propos a prévu l'objection, on ne peut s'empêcher de penser qu'une périodisation de l'évolution du peuplement aurait été préférable. Car il y a effectivement des cycles moyens. La commune de Loc-Envel, dont l'évolution est présentée p. 68, est presque aussi peuplée en 1911 qu'en 1851, le déclin s'est donc produit sur 90 ans et non 150 ; de même Locarn compte 1768 h en 1851, baisse puis remonte à 1763 en 1911, avant de descendre à 457 en 1999 ; sur un plus grand espace, les campagnes du Finistère augmentent de 97 000 unités entre 1851 et 1911, les villes de 95 000. Inversement, sauf la Loire-Atlantique (42,6 %), les départements sont encore majoritairement ruraux en 1954 : de 57,4 % dans le Finistère à 80,4 % dans les Côtes-d'Armor. Des cartes des densités communales en 1851 et 1999, ainsi qu'aux dates intermédiaires de 1911 et 1962, auraient permis de voir le calendrier de l'émigration et de l'urbanisation. Enfin, l'évolution est surtout centrée sur le dernier tiers du xx^e siècle, diminuant du coup l'intérêt de commencer en 1851.

La troisième partie de l'ouvrage quitte la description pour l'explication, le bilan et les propositions. L'auteur fait d'abord le constat que l'évolution d'ensemble doit peu aux paramètres locaux, mais qu'elle est déterminée par des évolutions de fond tenant pour l'essentiel à une simple situation spatiale ou à des choix d'aménagement. Les diverses oppositions peuvent avoir un effet cumulatif ou contradictoire, mais elles forment un « modèle » qui se présente en deux colonnes : à gauche, urbain ou péri-urbain, littoral, carrefour, sud, est, plaine, non minier ; à droite, rural, intérieur, confins-effets frontières, nord, ouest, « montagne », minier.

L'évolution agit en positif pour une minorité de communes. 580 (39 %), qui ont vu leur population augmenter, associent toutes un ou plusieurs paramètres de la première colonne. Deux remplissent tous les critères : Nantes en absolu, Saint-Herblain en relatif ; Rennes et Brest, 2^e et 3^e en valeur absolue, ne possèdent pas un des critères (le littoral pour l'une, la situation à l'est pour l'autre), etc. La majorité des communes, 907 (61 %), a cependant vu sa population diminuer ou chuter. Elles sont davantage concernées par les paramètres de la deuxième colonne. Le secteur de Gourin, point de départ d'une forte émigration, notamment vers l'Amérique du Nord, en fournit une illustration éclatante. Il y a toutefois des « anomalies » par rapport au modèle : des communes au profil comparable connaissent des évolutions différentes. La crise de la pêche à Douarnenez comme celle de la chaussure à Fougères, explique leur moindre dynamisme par rapport à Lorient qui possède une diversité fonctionnelle au niveau maritime ou à Saint-Nazaire au cœur d'un vaste complexe

industrialo-portuaire. Dans les zones périurbaines, l'essor qui résulte mécaniquement du développement de la ville voisine peut être contenu : la ceinture verte créée autour de Rennes a limité l'expansion sur les communes périphériques qui adoptent d'ailleurs des profils diversifiés. À l'inverse, petites villes et campagnes ne connaissent pas forcément le déclin, des circonstances ou initiatives pouvant inverser l'évolution : Lannion et son développement autour des télécommunications à partir des années 1960, chefs-lieux de canton exerçant une polarité sur leur secteur, «petites cités de caractère», zones rurales redynamisées par l'agroalimentaire ou la fabrication de cosmétiques.

Puis vient le bilan. En 150 ans, la population bretonne est passée de 2,9 à 4 millions d'habitants, après un point bas à 3,2 dans les années 1960. Cette augmentation modérée est le résultat d'un fort excédent naturel ponctionné par une émigration importante jusqu'en 1968, hors de Bretagne mais aussi vers ses propres villes. Depuis 1968, le solde migratoire est redevenu positif, mais les partants sont de jeunes actifs souvent diplômés, tandis que les entrants sont des actifs plus âgés ou des retraités. L'auteur voit se dessiner un scénario catastrophe : vieillissement de la population, zones d'«économie résidentielle», activités incertaines, déséquilibre du territoire. L'action du CELIB avait certes abouti à la création de «pays», mais sa priorité était le développement. Or l'avenir du peuplement et de l'économie est surtout composé d'éléments de déstructuration. Le déséquilibre entre l'est et l'ouest va s'accroître : le premier s'arrime de plus en plus à la capitale ; le second, négligé, se voit mis en marginalité. «La menace qui pèse ainsi sur la Bretagne est très claire : être peu à peu transformé en une périphérie parisienne à l'est et un Connemara à l'ouest». Il s'agit d'ailleurs d'une démarche calculée destinée à transformer la Bretagne en un «Ouest», voire un «Grand Ouest» incapable d'avoir une quelconque dynamique internationale ; on assiste à la mise en place classique d'un modèle de type colonial. Par ailleurs le développement urbain atteint ses limites. Les villes offrent davantage d'emplois, d'équipements, d'animations, de possibilités de brassages mais la saturation crée pollutions, problèmes de circulation, logements exigus, spéculation immobilière, délinquance. En outre les brassages ne se produisent pas, notamment les populations à faibles revenus sont obligées d'habiter en lointaine périphérie et d'effectuer de coûteuses navettes. À l'origine, on retrouve la vision métropolitaine de l'aménagement du territoire français depuis les années 1960, qui a condamné l'originalité de la Bretagne, pays d'habitat dispersé et de villes moyennes et petites. Cette évolution a été très préjudiciable au centre breton et à la Basse-Bretagne, dont l'espace ne s'est que très modérément organisé à partir des grandes métropoles ; la déstructuration spatiale y succède aux attaques culturelles.

La troisième subdivision s'intitule «pour un plan breton et une nouvelle modernité territoriale». Les enjeux sont multiples et forment système : lutter contre l'exclusion sociale, faire face au vieillissement et relancer la natalité, donner du temps pour s'éduquer et réfléchir, créer une dynamique territoriale et économique partagée. Il faut fonder les territoires sur la vie quotidienne des habitants. Celle-ci s'organise actuellement, en automobile, sur un périmètre d'environ 20 minutes, où l'on peut satisfaire un premier niveau de besoins. Mais c'est le pays qui correspond à l'aire d'emploi et de services, grâce à l'armature urbaine bretonne ; les deux cartes se superposent assez bien. La «ville-pays» est ainsi le territoire réel des populations. Une organisation sur les pays et les villes-pays, fédérée par la région, peut être le premier pilier d'un nouvel aménagement breton ; il suppose un pouvoir fort pouvant agir sur l'emploi, les services principaux, les aménagements et organisant une égalité d'accès aux services de base dans un périmètre de 20 minutes. Par ailleurs, les villes-pays devraient s'unir pour se doter de grands équipements, notamment d'un aéroport international performant. Il faudrait également une mise en réseau des activités industrielles et de recherche, pour créer dans les différentes villes des spécialités en correspondance avec les héritages locaux : «la mer à Brest, les télécoms à Lannion, l'automobile et l'électronique à Rennes, les activités commerciales et portuaires à Nantes, les chantiers navals à Saint-Nazaire, les activités logistiques à Pontivy-Loudéac, l'agroalimentaire à Guingamp, les sciences du vivant à Lorient, la pharmacie et les cosmétiques à Vannes, l'économie culturelle à Carhaix, les industries mécaniques à Redon...». Ces spécialisations pourraient s'effectuer en liaison avec un tissu universitaire plus diffus et adapté, permettant de garder les jeunes au pays. Enfin, un fonds de solidarité inter-pays serait institué pour faire face à des crises ponctuelles et localisées. La région créerait ainsi un territoire solidaire de tous ses espaces, dont elle serait garante.

Ces propositions peuvent sembler utopiques. Il existe pourtant des éléments d'optimisme. Les prévisions de l'INSEE sont des prolongements de tendances, non de la prospective. Plusieurs villes abandonnent la logique quantitative et réorganisent leur territoire (Saint Herblain : arrêt de l'urbanisation, dédensification, abandon des grandes tours, ruban de verdure, équipements de loisirs) ; dès lors est-il nécessaire de détruire les villes petites et moyennes pour restructurer dans un tissu contraignant et qui restera de toute façon à l'ombre de la centralité voisine ? La desserte en haut débit permet une déconcentration des activités. Un mouvement de désurbanisation apparaît et accroît la population rurale. Enfin l'installation massive d'étrangers, principalement Britanniques, dans la partie nord de la Bretagne qui fonctionne comme une périurbanisation de Londres, est une chance pour le monde rural et la Bretagne centrale, malgré quelques problèmes.

La troisième partie s'achève par une conclusion qui reprend les analyses et propositions précédentes en accentuant leur aspect projet de société : solidarité entre territoires, générations, catégories sociales ; réappropriation par la population de son espace dans le cadre d'une nouvelle organisation et d'un « enseignement de la Bretagne » ; lutte contre la banalisation et le saccage des paysages. Ces 114 pages couvrent des domaines très divers, allant du concept géographique à la prospective et la politique. On ne saurait avoir un avis sur tout et pour certains points, on ne donnera que des impressions.

Au tout début, l'auteur propose d'établir ses analyses en modèle : « Pour la quasi-totalité des communes, il est frappant de suivre [alors] l'aspect cumulatif ou contradictoire de ces six critères et de ces six oppositions spatiales... L'équation détermine un modèle territorial, peut-être réutilisable dans d'autres pays ou d'autres régions (suit le tableau en deux colonnes, évoqué plus haut)... Plus une commune appartiendra par ses caractéristiques à la colonne de droite... plus elle connaîtra un déclin important. Au contraire, plus une commune appartiendra à la colonne de gauche... plus elle connaît une croissance importante ». La proposition paraît ambitieuse : ne s'agit-il pas tout simplement d'une grille de lecture inversée ? En outre, les exceptions sont bien nombreuses. De plus, la subdivision consacrée à l'émigration depuis les Montagnes Noires contient deux erreurs manifestes (p. 218-219) : la densité du secteur n'est pas de 100 h/km² en 1850, mais de 47,5 pour le canton de Gourin et du même ordre pour les communes qui l'entourent ; la ligne de chemin de fer Carhaix-Châteaulin n'a pas été ouverte en 1864, ni même 1894, mais en 1906.

Le bilan démographique de la période 1851-1968 (p. 262-271) est globalement exact, mais il contient également des erreurs et des approximations. Donner des taux de natalité et de mortalité calculés sur une année, certaines proches de la fin des guerres est un peu hasardeux. Indiquer « au moins 170 000 morts » pour les pertes bretonnes de 14-18 ne tient pas compte des révisions effectuées qui situent ce chiffre dans une fourchette de 130 à 140 000. Le tableau de l'émigration nette de 1831 à 1968 est extrait, pour la partie jusqu'en 1962, de « Debout Bretagne » de Michel Philipponneau, qui ne couvre que la Bretagne administrative.

Concernant les propositions d'organisation de la région, une de leurs particularités est de prendre le total contre-pied des politiques menées jusqu'à présent, jugées responsables de la marginalisation de la Bretagne, notamment centrale et occidentale. Les attaques contre l'aménagement à la française et les intérêts qui se cachent derrière sont particulièrement virulentes. Faut-il tout imputer au centralisme et aux spéculateurs ? Un autre aspect est de déplorer la faiblesse du pouvoir régional, avec un regret visible de ne pas être dans une situation comparable à

celle de la Catalogne. Un autre encore est de proposer une organisation autour de villes-pays, complémentaires et solidaires. L'idée est séduisante, mais est-elle réalisable ? Deux suggestions faites à cette occasion peuvent ne pas enthousiasmer : une dispersion supplémentaire du tissu universitaire et l'idée d'un possible véhicule aérien individuel, cité à trois reprises, et présenté comme pouvant permettre le libre choix de sa résidence.

Beaucoup de réserves ont été faites. C'est le propre des points de vue de pouvoir être discutés ; par ailleurs, dans tout travail se glisse malheureusement un certain nombre d'erreurs. Il n'en demeure pas moins que l'ouvrage de Jean Ollivro offre au public breton une étude très documentée sur la répartition de la population bretonne depuis 150 ans et qu'au-delà du strict sujet, c'est aussi une puissante synthèse de son évolution économique depuis un siècle et demi.

Daniel COLLET